

L'essentiel sur ISUPNAT

I-	<u>Qu'est-ce que la naturopathie, un naturopathe ?</u>	p. 2
II-	<u>Qui sommes nous ?</u>	p. 3
III-	<u>L'enseignement</u>	p. 4
IV-	<u>Notre objectif : vous préparer à la réalité professionnelle</u>	p. 9
V-	<u>Les débouchés</u>	p. 10
VI-	<u>Le planning de la formation</u>	p. 11
VII-	<u>Le coût de la formation</u>	p. 11
VIII-	<u>Les questions pratiques</u>	p. 13
IX-	<u>Les avantages d'effectuer sa formation à ISUPNAT</u>	p. 18
X-	<u>Les dates de présentation de l'école</u>	p. 19

I- La naturopathie et le naturopathe

Selon Benedict Lust (médecin hygiéniste américain 1872-1945), le terme Naturopathie est composé de Nature et Path (sentier, chemin), autrement dit : « guérir en utilisant des moyens naturels ou en suivant les règles de la nature ».

Quant à l’OMS, elle donne en 1983 la définition suivante : « la Naturopathie [...] est la médecine du bon sens [...] pour tirer profit de la faculté d’autorégulation, d’auto adaptation et d’auto guérison de l’organisme humain. Elle [...] se pose en système holistique, faisant intervenir à la fois le corps, l’esprit et l’âme. »

Par ailleurs, la Revue des affaires sociales du Ministère des Affaires Sociales et de l’Emploi affirme en 1986 : « [...] les techniques naturopathiques conservent, maintiennent et reconstruisent l’énergie vitale. Toutes les améliorations dépendent de cette énergie. »

Quoi qu’il en soit, la naturopathie n’est pas une médecine alternative à la médecine allopathique : elle n’a pas pour vocation de traiter les maladie mais de faire de la prévention santé en privilégiant une meilleure hygiène de vie. Elle n’est ni un phénomène de mode ni un nouveau courant paramédical, elle tire ses origines d’Hippocrate, médecin grec du 4^{ème} siècle avant JC.

Elle consiste à utiliser des techniques naturelles (notamment l’alimentation et la diététique, les exercices physiques, la gestion du stress et du mental, l’usage de l’eau, les techniques manuelles, les techniques respiratoires, les plantes, ...). Elle intègre dans sa philosophie et ses pratiques cinq principes fondateurs et fixe cinq grandes règles d’hygiène de vie.

Principes fondateurs

Causalisme
Vitalisme
Humorisme
Conception holistique
Approche individualisée

Règles d’hygiène de vie

Bien se nourrir
Se recharger en énergie
Éliminer ses surcharges
Alterner exercices et repos
Gérer son mental

Le naturopathe est un conseiller dans le domaine d’hygiène de vie et de la santé

- Il n’intervient pas pour se substituer au médecin
- Ses conseils en matière d’hygiène de vie n’ont rien à voir avec une ordonnance
- Son « bilan de vitalité » n’est pas un diagnostic

- son intervention, toujours en dehors du contexte allopathique, vise à renforcer les défenses et le potentiel d'auto-guérison de l'organisme

Autant d'approches qui font du naturopathe un « généraliste des médecines non conventionnelles » et un acteur pour la promotion de « santé durable ».

II- Qui sommes-nous ?

L'Institut Supérieur de Naturopathie (ISUPNAT) s'appuie sur l'expérience d'Alain Rousseaux et de son équipe d'enseignants et sur la recherche de synergies nouvelles dans le domaine de la naturopathie.

ISUPNAT est reconnu par la Fédération Française de Naturopathie (FENAHMAN) pour la qualité de son enseignement.

Outre son activité maîtresse, l'enseignement, ISUPNAT développe les activités suivantes :

- ✓ Un cabinet de consultations en naturopathie où sont pratiqués les bilans de vitalité
- ✓ Un partenariat avec différents centres de bien-être agréés par l'Institut où sont mises en place des cures sur mesure et individualisées, coordonnées par un naturopathe
- ✓ Des conférences grand public et des ateliers pratiques d'initiation aux bases de la naturopathie
- ✓ Une activité de coaching " mieux-être en entreprise "

Cette organisation permet à la fois d'assurer une plus grande diffusion de la naturopathie tout en proposant aux étudiants des débouchés professionnels plus nombreux.

III- L'enseignement de la naturopathie à ISUPNAT et l'organisation du cursus

Quelles sont les différentes formules proposées par ISUPNAT?

Il existe deux types de formules : week-end ou semaine

Praticien de Santé Naturopathe	Praticien de Santé Naturopathe	Praticien de Santé Naturopathe
Formule intensive	Formule normale	Formule longue
18 mois (semaine)	3 ans	4 ans
Semaine : 4 jours par semaine (en moyenne) + quelques week-end par an	Week-end uniquement : samedi et dimanche	Week-end uniquement : samedi et dimanche

a) Pour préparer le certificat de « Praticien de Santé Naturopathe » de 1200 heures (hors travail personnel)

- ✓ Formule normale sur 3 ans (week-end uniquement)
- ✓ Formule longue sur 4 ans (week-end uniquement)
- ✓ Formule intensive sur 18 mois (semaine uniquement)

b) Formule « à la carte » non certifiante et sans durée minimum

Cette formule s'adresse :

- aux personnes qui souhaitent acquérir des connaissances solides dans le domaine de l'hygiène de vie (nutrition, diététique, gestion du mental, hydrologie, exercice physique, morphologie, etc...) sans nécessairement en faire une profession;
- aux professionnels de santé (naturopathes d'autres écoles, professionnels de médecines douces et complémentaires,...), désireux d'acquérir des connaissances complémentaires dans le cadre d'une formation continue.

Quelle est la durée de la formation ?

Tout dépend de la formule choisie : la flexibilité développée par ISUPNAT, permet à l'étudiant de choisir la durée qui lui convient le mieux en fonction de ses disponibilités et ses contraintes professionnelles et/ou familiales.

a) Pour préparer le certificat de « Praticien de Santé Naturopathe »

- ✓ Durée normale : 3 ans, soit deux week-ends par mois en moyenne (hors options) les deux premières années et moins d'un week-end par mois (hors options) la dernière année.
- ✓ Possibilité de suivre la formation sur 4 ans (formule longue) : dans ce cas, la dernière année est consacrée au stage professionnel, à la préparation et à la soutenance du mémoire ainsi qu'à la préparation des examens finaux ; elle permet de prendre plus de recul.
- ✓ Formule semaine sur 18 mois : environ 150 jours, en moyenne 4 jours par semaine, toutes les semaines ou une semaine sur deux + quelques week-ends par an.

b) formule à la carte

Les cours sont choisis par l'étudiant en fonction de ses centres d'intérêts sans obligation de durée.

En quoi notre enseignement permet-il une acquisition progressive des connaissances ?

a) Les premiers cours donnent les bases pour l'ensemble de la formation de naturopathie : hygiène vitale, cures et techniques, morpho physiologie, nutrition, diététique, exercices physiques, hydrologie, gestion du mental...

Dès les premiers cours, les étudiants reçoivent tous les conseils de méthodologie nécessaires pour favoriser leur apprentissage ainsi qu'une bibliographie complète et actualisée. A l'issue de chaque cours, un support détaillé est remis aux étudiants ainsi que des propositions de recherches et d'approfondissement.

Les séminaires d'approfondissement permettent de fournir aux étudiants les outils indispensables à la mise en œuvre des pratiques de bilan et à la structuration des cures.

b) La deuxième partie du cursus permet de mettre en situation les différentes techniques naturelles en fonction des troubles organiques rencontrés. Chaque cours est consacré à l'étude des pathologies associées à un système physiologique et à la manière dont on les approche en naturopathie.

Le cours comporte deux parties :

- ✓ La première partie est consacrée aux troubles de chacun des systèmes (système digestif, système urinaire, système respiratoire,...) en comparaison de la démarche allopathique (examens cliniques, symptômes, maladies, traitements) et permet d'approfondir les techniques de soins.
- ✓ La seconde partie, opérationnelle, permet aux étudiants en situation professionnelle de pratiquer plusieurs bilans de vitalité sur des personnes dont les troubles de santé se rapportent au thème du cours.

Les cours d'Anatomie - Physiologie se poursuivent et s'achèvent. Les séminaires d'approfondissement permettent d'affiner les techniques de bilan.

c) La dernière partie de l'enseignement permet de préparer le futur praticien à l'installation professionnelle. Elle comporte trois étapes :

- ✓ le stage d'été « méthodologie et synthèse » (formule week-end) ou de printemps (formule semaine) en fin de cursus
- ✓ un stage d'immersion professionnelle à l'initiative de l'étudiant
- ✓ la préparation et la soutenance du mémoire, étape nécessaire pour se voir remettre le certificat
- ✓ préparation à l'examen.

Cette progression s'applique quelle que soit la formule choisie (normale week-end, longue week-end ou intensive semaine).

Sur quels critères les enseignants d'ISUPNAT sont-ils choisis?

Diversité de formation, professionnalisme et qualité pédagogique sont les exigences d'ISUPNAT pour le choix de ses enseignants.

- ✓ Diversité : si tous nos enseignants sont hygiénistes de santé ou praticiens de santé naturopathes, ISUPNAT a fait le choix de s'entourer de professionnels de santé ayant des expériences professionnelles différentes et complémentaires: kinésithérapeute, relaxologue, diététicien, psychologue, sophrologue, médecin, pharmacien, biologiste,...
- ✓ Professionnalisme implique :
 - la maîtrise technique de son sujet
 - la pratique professionnelle
 - des qualités pédagogiques

Autant d'exigences qui sont formulées dans le contrat de qualité signé chaque année entre ISUPNAT et ses enseignants. Les professeurs sont également évalués en fin d'année par les étudiants.

Pourquoi avoir choisi d'axer l'enseignement d'ISUPNAT sur la seule naturopathie ?

ISUPNAT a fait le choix d'axer son enseignement sur la seule naturopathie et l'ensemble de ses techniques. Cette approche a pour objectif de se concentrer sur le cœur de métier du futur praticien. Elle présente l'avantage de ne pas surcharger le cursus avec des matières connexes sans réelle valeur ajoutée dans un objectif professionnel.

Néanmoins, pour ceux qui le souhaiteraient, d'autres disciplines peuvent être suivies dans le cadre d'options à la carte (cf question suivante).

Autres options : quels intérêts ?

Pouvoir élargir la formation à des matières qui ne figurent pas directement au programme de l'examen de la FENAHMAN mais qui peuvent ouvrir le futur praticien à d'autres domaines.

Par exemple, peuvent ainsi être choisis en option, en plus de la formation de base :

- ✓ Elixirs floraux de Bach et de Déva
- ✓ Elixirs minéraux
- ✓ Gemmothérapie
- ✓ Emotionnel et santé
- ✓ Psychologie
- ✓ Relation d'aide
- ✓ Drainage lymphatique
- ✓ Podo réflexologie
- ✓ Objectif installation professionnelle
- ✓ Réussir sa consultation
- ✓ S'exprimer en public
- ✓ Méthodologie et synthèse

L'étude de l'anatomie et la physiologie est-elle nécessaire ?

Les cours d'anatomie et de physiologie sont indispensables dès lors qu'ils permettent de comprendre les pathologies étudiées en cours de cursus.

Cette approche permet aux futurs professionnels formés par ISUPNAT de connaître les mécanismes physiologiques qui régissent le corps humain, les grandes caractéristiques d'une pathologie, d'être à même de pouvoir faire la différence entre ce qui relève de la naturopathie et ce qui implique obligatoirement une réponse allopathique (pathologie « d'urgence ou d'exclusion »), d'être enfin capables d'avoir un dialogue constructif tant avec la personne reçue en consultation qu'avec le médecin traitant.

Y a-t-il un contrôle de connaissances et des examens en cours d'année?

Un contrôle continu des connaissances est effectué lors de chaque cours. Un examen écrit a lieu plusieurs fois par an (formule longue) ou une fois par an (formule intensive). L'examen final de l'école a lieu en fin de cursus. Ceux qui l'ont réussi présentent ensuite, sur recommandation de l'école, le tronc commun de la FENAHMAN.

Les examens ne sont pas envisagés dans une optique scolaire. Noter les élèves pour établir un classement entre eux dans un souci de compétition n'est pas notre propos. L'examen a été conçu pour être au service de l'étudiant : lui permettre de faire le point sur ses acquis et sur ce qui lui reste à parcourir pour atteindre le niveau requis par ISUPNAT.

Sont-ils obligatoires ?

Ils ne sauraient être imposés aux étudiants qui ne suivraient cet enseignement que dans une optique d'enrichissement personnel et ne souhaiteraient pas présenter le tronc commun de la Fédération Française de Naturopathie (FENAHMAN). Ils sont néanmoins vivement conseillés à tous pour savoir si l'essentiel a bien été acquis.

Stage d'été de méthodologie et de synthèse: quels intérêts ?

Ce stage de 6 jours est réservé aux seuls étudiants ayant achevé leur cursus et qui se destinent à devenir « praticien de Santé Naturopathe ». Il leur permet de se préparer à la réalité professionnelle par la mise en situation des connaissances acquises au cours de la formation.

Il prend la forme d'ateliers pratiques (pratique de nutrition, exercices physiques et respiratoires, gestion du stress et relaxation, cuisine santé), de bilans de vitalité sur des personnes en demande de conseils et animation de conférences sur des thèmes choisis dans une optique professionnelle.

Il a lieu dans un cadre convivial hors de Paris. Ses avantages sont les suivants :

- ✓ prévu en fin de cursus, il permet de mettre en perspective l'ensemble des connaissances pratiques et théoriques acquises ;
- ✓ axé résolument sur les différentes pratiques, il permet aux étudiants d'être tour à tour animateurs ou simples participants à une pratique;
- ✓ s'exercer aux bilans de vitalité et à différentes pratiques professionnelles;
- ✓ faciliter un réel échange professionnel entre les futurs praticiens et leurs professeurs ;
- ✓ se déroulant dans un cadre agréable, il permet aux uns et aux autres de mieux se connaître, d'échanger sur leurs projets futurs et d'envisager une collaboration dès l'installation professionnelle;
- ✓ découvrir une belle région et de partager de bons moments (promenades dans la nature, découverte des plantes sur le terrain, rencontre avec un producteur de fruits et légumes biologiques, dîners champêtres, soirée dansante,...).

IV- Notre objectif : vous préparez à la réalité professionnelle

La pratique, au cœur d'ISUPNAT

Notre enseignement contient l'ensemble des bases théoriques indispensables pour pouvoir comprendre, assimiler, expérimenter et mettre en pratique.

Notre pratique de la naturopathie allant au-delà de l'enseignement (cabinet de consultation, coaching « mieux être en entreprise », conférences et animation d'ateliers pratiques, centre de soins où sont dispensés certains cours) permet à nos étudiants de parfaitement se préparer à l'installation professionnelle. C'est ce qui fait notre spécificité.

La priorité d'ISUPNAT est de préparer l'étudiant à devenir un professionnel de terrain sachant s'adapter aux différentes problématiques exprimées par les personnes reçues en consultation.

Les nombreux bilans de vitalité pratiqués en situation réelle en cours de cursus, les conseils pratiques en matière de savoir faire et de savoir être allant au-delà des connaissances livresques, les préparations tout au long de l'année aux prises de parole et aux différentes techniques de communication, le stage d'été de fin de cursus consacré à l'installation professionnelle, et enfin le stage d'immersion professionnelle chez nos partenaires institutionnels sont autant de gages d'une préparation sérieuse et réussie à la réalité professionnelle.

Stage d'immersion professionnelle (travaux dirigés): pourquoi et comment?

Une des spécificités d'ISUPNAT est d'avoir mis en place avec des acteurs de la santé naturelle de tout premier plan un partenariat permettant d'offrir chaque année un certain nombre d'opportunités de stage.

Les partenaires d'ISUPNAT :

- ✓ de nombreuses boutiques biologiques,
- ✓ une grande enseigne d'écologie et d'hygiène de vie,
- ✓ plusieurs fabricants d'huiles essentielles,
- ✓ magasins sélectionnés de compléments alimentaires,
- ✓ des laboratoires de compléments alimentaires,
- ✓ une société de conseil de gestion du stress en entreprise,
- ✓ plusieurs centres de bien-être (anciens élèves installés) ,
- ✓ des cabinets de naturopathes (anciens élèves installés).

Cette organisation permet de faciliter les démarches des étudiants dans l'obtention d'un stage et accroître ainsi leurs opportunités d'installation dès la fin de leur cursus. Le stage reste toutefois au choix et à l'initiative de l'étudiant en fin de cursus.

L' « Evènement annuel »: quels en sont les intérêts pour les étudiants ?

Cet évènement réunit chaque année, d'anciens élèves installés, des intervenants extérieurs, nos partenaires institutionnels ainsi que tous les élèves en cours de cursus (PSN) et les enseignants. Ses objectifs sont les suivants :

- ✓ maintenir le lien avec les anciens élèves, partager l'expérience de leur installation et de leurs premiers pas professionnels;
- ✓ faciliter la recherche de clientèle ;
- ✓ assister à la soutenance des sujets de mémoire des étudiants en fin de cursus;
- ✓ assurer un contact direct entre les différents partenaires de l'école et les étudiants en cours de cursus pour faciliter leur recherche de stage ;
- ✓ inviter des personnalités extérieures de premier plan dans le domaine de la santé afin d'enrichir les échanges ;
- ✓ s'informer sur l'évolution des pratiques de la profession au contact des représentants de l'OMNES et de la FENAHMAN;
- ✓ assurer une formation continue, permettant aux naturopathes déjà installés de réactualiser et parfaire leurs connaissances ;
- ✓ se tenir au courant des nouvelles tendances du marché : nouvelles pratiques, nouveaux produits, ouvrages publiés ;
- ✓ partager un moment de convivialité.

V- Les débouchés

Les compétences acquises au terme de la formation ouvrent aux diplômés des débouchés nombreux et variés tels que :

- ✓ exercice dans un cadre libéral en cabinet de consultation
- ✓ animation et conseils en entreprise, notamment dans le domaine du coaching en nutrition et de la gestion du stress
- ✓ activité de conseils auprès de boutiques d'alimentation biologique, de laboratoires de compléments alimentaires, de centres de remise en forme, de bien-être, spa, thalassothérapie ou thermalisme,...
- ✓ activité de gîte santé
- ✓ journalisme bio et bien-être
- ✓ activité d'enseignement et de promotion de l'hygiène de vie (associations, journaux, sites internet...)

VI- Le planning de la formation

Quand a lieu la formation ?

Pour la formation week-end :

- ✓ les cours et séminaires d'approfondissement de 2 jours ont lieu les samedi et dimanche de 9h30 à 17h30.
- ✓ Les séminaires d'approfondissement de 3 jours (ou plus) sont, dans la mesure du possible, le plus souvent programmés les jours fériés ou le vendredi afin de pouvoir être plus facilement suivis par les étudiants exerçant une activité professionnelle.

Pour la formation semaine :

- ✓ Les cours ont généralement lieu du lundi au jeudi de 9h à 18h.
- ✓ Les options et les séminaires d'iridologie et de morphologie sont communs avec la formule week-end.

Quel est le planning exact des formations pour l'année prochaine ?

Ce planning est disponible en nous adressant un email : isupnat@orange.fr

VII- Le coût de la formation

Quels sont les tarifs d'inscription « à titre individuel » pour la formation ?

Formule week-end : 10 800 euros payables sur 3 ans

	Praticien de Santé Naturopathe
Acompte à l'inscription	1872 euros
Paiement mensuel sans frais sur toute la durée du cursus	248 euros mensuels sur 36 mois

Formule semaine : 10 800 euros payables sur 18 mois

	Praticien de Santé Naturopathe
Acompte à l'inscription	3300 euros
Paiement mensuel sans frais sur toute la durée du cursus	500 euros mensuels sur 15 mois

a) pour préparer le certificat de « Praticien de Santé Naturopathe » / formule normale sur 3 ans : 3600 euros par an

Le fait que la formation puisse également se faire au choix de l'étudiant sur 4 ans ne change rien au tarif et ne comporte pas de frais supplémentaires.

Ce prix correspond au tarif « inscription à titre individuel » avec un programme de 1200 heures exigées par la Fédération Française de Naturopathie ; il permet de se présenter à l'examen de la Fédération Française de Naturopathie (FENAMAHN). Il inclut les frais de scolarité, les cours et les séminaires ainsi que l'ensemble des supports de cours et séminaires.

b) pour préparer le certificat de « Praticien de Santé Naturopathe » / formule semaine : 600 euros par mois sur 18 mois

Ce prix correspond au tarif « inscription à titre individuel » avec un programme de 1200 heures exigées par la Fédération Française de Naturopathie ; il permet de se présenter à l'examen de la Fédération Française de Naturopathie (FENAMAHN). Il inclut les frais de scolarité, les cours et les séminaires ainsi que l'ensemble des supports de cours et séminaires.

c) pour la formule financée par l'employeur au titre de la formation professionnelle continue : nous consulter

Est-il possible de faire financer sa formation ISUPNAT par son entreprise ?

ISUPNAT ayant un numéro de formateur au titre de la formation professionnelle continue, nous avons la possibilité de conclure une convention de formation avec toute entreprise. Notre numéro d'autorisation est le **11 75 43854 75**.

Est-il possible de faire financer sa formation ISUPNAT dans le cadre d'un CIF ?

ISUPNAT met à la disposition des futurs élèves toute son expertise afin de pouvoir constituer le dossier et accompagner la demande de prise en charge dans les meilleures conditions en présentant un dossier solide et cohérent avec la reconversion professionnelle envisagée. Le coût est de 95 euros, à régler lors de la première demande de dossier.

Peut-on obtenir une réduction des frais de scolarité ou espérer un remboursement lorsque qu'on ne suit pas les cours d'anatomie ?

Dans la mesure où les frais de scolarité ont été calculés au plus juste et que l'ensemble des cours constitue un tout indissociable (« package »), cela n'est pas possible.

L'école participe-t-elle aux frais de transport et d'hébergement des étudiants provinciaux?

Les frais sont à prendre en charge par l'étudiant ou l'organisme finançant les cours. Pour l'hébergement, voir ci-après.

Existe-t-il des hébergements de qualité et bons marché pour les étudiants venant suivre les cours à Paris ?

- ✓ Maison Adèle Picot (39, rue Notre Dame des Champs 75005 Paris – métro Notre Dame des Champs) : 01 45 49 80 92
- ✓ Maison Saint Charles (30, rue de Vaugirard 75015 Paris – métro Convention) : 01 48 28 14 20
- ✓ Maison Nicolas Barre (83, rue de Sèvres 75006 Paris – métro Sèvres) : 01 45 48 25 48

A réserver directement auprès de l'organisme dès l'inscription.

Tarifs et conditions de la formule à la carte

Le tarif est de **150 euros par jour de cours (tarif extérieur)**. Le tarif étudiant est plus avantageux mais il est uniquement applicable aux étudiants inscrits à ISUPNAT.

Les conditions sont les suivantes:

- ✓ adresser une lettre de motivation par courrier ou par email isupnat@orange.fr
- ✓ signer le règlement intérieur de l'école
- ✓ faire parvenir un chèque d'arrhes de 50% à l'inscription et au moins un mois avant la date prévue du cours (passé cette date, l'intégralité de la somme sera due). Les règlements sont à adresser à l'ordre d'ISUPNAT au 64, rue d'Hauteville 75010 Paris
- ✓ La confirmation de l'inscription définitive est conditionnée à l'autorisation du directeur d'ISUPNAT et au nombre de places encore disponibles, la priorité étant réservée aux étudiants en cours de cursus.

Les options de toutes les autres formules sont au même tarif.

Toute personne ayant suivi un cours à la carte qui s'inscrirait par la suite au cursus complet de Praticien de Santé Naturopathe bénéficiera d'un crédit de 75 euros par jour dont elle pourra se servir pour toute option de son choix, et ce pendant toute la durée du cursus.

VIII- Questions pratiques

Quel niveau d'étude minimum faut-il avoir pour s'inscrire ?

Niveau bac. Toutefois, plus qu'un simple niveau de diplôme, l'attention est portée sur les expériences humaines et professionnelles antérieures et la capacité d'ouverture personnelle.

Un âge minimum est-il requis pour suivre la formation ? Existe-t-il une limite d'âge?

- ✓ Age minimum : 18 ans.
- ✓ Age maximum : pas de limite d'âge.

A quoi servent les réunions d'information sur l'école et quand ont-elles lieu?

Plusieurs réunions d'information ont lieu tous les mois de janvier à septembre (dates précises en fin de document).

Ces réunions sont une occasion de rencontrer les responsables d'ISUPNAT, certains enseignants et d'anciens élèves exerçant leur activité de naturopathe.

Il s'agit d'un moment privilégié d'information et d'interaction entre les différents participants. Elles permettent d'avoir un contact direct avec l'équipe et de poser toutes les questions aussi bien en ce qui concerne l'enseignement lui-même, son éthique et organisation et les principaux débouchés.

Elles permettent d'aller au-delà des informations données sur le livret de présentation de l'école et sur notre site internet. Grâce à ces réunions, les futurs élèves pourront se faire ainsi une idée beaucoup plus précise de l'enseignement, comparer ISUPNAT à ce qui est proposé par les autres écoles et pouvoir choisir ISUPNAT en toute connaissance de cause.

Pour ceux qui ne pourraient pas y assister, un rendez-vous personnel peut être organisé avec le directeur d'ISUPNAT dans ses locaux à Paris.

Les réunions d'information ont lieu de janvier à septembre de chaque année. Pour y assister, il est nécessaire de s'inscrire à l'avance par email isupnat@orange.fr en donnant l'ensemble de ses coordonnées.

En cas de difficulté à se déterminer entre plusieurs écoles, est-il possible d'assister au premier cours en « candidat libre » ?

C'est une possibilité mais toujours sous réserve des places encore disponibles avant le début des cours. L'étudiant intéressé qui confirmerait son inscription bénéficiera d'un crédit de 50% du montant du cours payé qu'il pourra ensuite imputer sur les cours optionnels, et cela pendant toute la durée de sa formation.

Quand aura lieu la prochaine rentrée ?

Le 18 septembre 2010 pour la formule week-end.
Le 4 octobre 2010 pour la formule semaine.

D'ici là, est-il possible de participer aux différentes activités d'ISUPNAT ?

Nos différents ateliers (alimentation saine et plaisir, gestion du stress,...), nos conférences mensuelles (le mercredi à 19h45), nos cours à la carte ainsi que la pratique d'un bilan de vitalité dans notre cabinet représentent une excellente opportunité pour découvrir ISUPNAT. Toutes les informations sont disponibles sur www.isupnat.fr (déroulant bleu 1^{ère} page du site en bas à gauche pour les dernières actualités).

En pratique comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription peuvent se faire par email isupnat@orange.fr: vous recevrez dans les 24h un formulaire par email qu'il conviendra de nous retourner par courrier dûment complété et accompagné des différents éléments nécessaires à votre inscription.

Quand démarrent les inscriptions et y a-t-il une date de forclusion ?

Les inscriptions débutent en janvier de chaque année. Compte tenu des nombreuses demandes, l'effectif est généralement atteint avant le début de l'été, date à laquelle une liste d'attente est mise en place.

Dans un souci de privilégier un effectif restreint, nous avons fait le choix de limiter le nombre des places disponibles chaque année. Les inscriptions sont donc enregistrées en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes. ISUPNAT se réserve le droit de refuser des inscriptions lorsque les effectifs des groupes sont atteints.

Où ont lieu les cours ?

Les cours ont lieu à Paris intra-muros sur plusieurs sites :

- ✓ Bastille : 15, rue de la Cerisaie 75004 Paris (formule week-end)
- ✓ Charenton : 327, rue de Charenton 75012 Paris (formule semaine)

ISUPNAT- Institut Supérieur de Naturopathie
64, rue d'Hauteville 75010 Paris – téléphone : 01 40 86 96 10 – email : isupnat@orange.fr
Site internet : www.isupnat.fr

N° de Formation Professionnelle Continue : 11 75 43854 75

Copyright ISUPNAT (document n'ayant pas une valeur contractuelle)

- ✓ Chapelle : 69 ter, rue de la Chapelle 75018 Paris (formule week-end et semaine)

En plus des 1200 heures de formation, un travail personnel est-il nécessaire?

Non seulement nécessaire mais indispensable : si l'enseignement d'ISUPNAT donne toutes les clés de compréhension et une bonne méthodologie de travail pour aborder de façon progressive les connaissances, un travail personnel à partir du support de cours et de sa prise de notes ainsi que des recherches complémentaires seront nécessaires pour compléter et bien assimiler l'enseignement. Chaque journée de cours nécessite en moyenne 8h de travail personnel.

Les études sont-elles compatibles avec un travail à temps plein ?

a) formule sur 3 ans

Elles le sont parfaitement à condition d'être motivé et de pouvoir s'organiser.

b) formule intensive sur 18 mois (semaine)

Compte tenu du caractère intensif de la formule, seule une activité professionnelle à temps partiel pourrait être compatible. Il est néanmoins recommandé, dans la mesure du possible, de se consacrer pleinement à la formation.

Est-ce qu'un enseignement par correspondance est possible ?

Une formule par correspondance n'est pas compatible avec nos exigences en terme de déontologie, de qualité de cours et de préparation à l'exercice de la profession de naturopathe.

S'agit-il d'un diplôme reconnu par l'Etat ?

La législation actuelle n'autorise pas les écoles de naturopathie à délivrer de diplômes, ces derniers étant réservés aux écoles d'Etat.

Le titre décerné à ceux ayant validé leur cursus et réussi leur examen final est un certificat. Ce certificat est le gage de la valeur de l'enseignement reçu et de la notoriété de l'école. Il est reconnu par la Fédération Française de Naturopathie (FENAHMAN) et pour l'exercice de la profession.

Que se passe-t-il, en cas de force majeure, lorsque l'étudiant n'a pu assister à un cours programmé dans l'année ?

Il est possible, dans la limite des places disponibles et à condition de le faire dans l'année qui suit, de rattraper le cours manqué sans avoir à le régler de nouveau. Toutefois, cette possibilité doit demeurer une exception : l'enseignement étant structuré et progressif, manquer régulièrement des cours n'est pas de nature à faciliter l'apprentissage.

Peut-on enregistrer les cours ?

Les cours ne peuvent pas être enregistrés. En revanche, les conférences « grand public » données en dehors de l'enseignement peuvent l'être.

Tous les cours sont-ils obligatoires ?

Oui, ils sont compris dans le programme minimum des 1200 heures requises pour préparer l'examen du tronc commun de la Fédération Française de Naturopathie (FENAHMAN).

Seules les options, permettant d'aller au-delà du programme FENAHMAN, peuvent être suivies ou non par les étudiants.

Faut-il être médecin, avoir des connaissances dans le domaine médical ou scientifique ?

Cela n'est absolument pas nécessaire. Certes, les étudiants ayant suivi une formation antérieure dans le domaine médical ou paramédical pourront aborder avec plus de facilité les cours d'anatomie et de physiologie. Notre expérience montre néanmoins que l'enseignement dispensé à l'Institut Supérieur de Naturopathie est à la portée de tous grâce à la méthodologie mise en œuvre et à la capacité des enseignants à expliquer des réalités complexes en termes simples tout en allant au fond des choses.

C'est ce qui explique sans doute que les étudiants d'ISUPNAT viennent de tous les horizons (étudiants, personnes en activité professionnelle, mères ou pères au foyer, retraités, personnes en cours de reconversion professionnelle) sans profil type spécifique : certains ont fait des études supérieures et d'autres pas. L'important est d'avoir une ouverture d'esprit, l'envie d'apprendre et la volonté de s'en donner les moyens.

Et si on a encore des questions, comment procéder ?

Notre site internet www.isupnat.fr vous permettra d'aller bien au-delà de cette première information. Vous pourrez y retrouver tous les renseignements sur l'exercice de la naturopathie aujourd'hui, le programme détaillé des cours et des séminaires ainsi que

l'ensemble de nos activités (déroulant bleu en bas à gauche sous le menu principal). Le site est régulièrement mis à jour et vous permettra de suivre nos dernières activités.

Vous pourrez également :

- ✓ Nous adresser un email isupnat@orange.fr pour avoir une réponse dans les 24 heures
- ✓ Ou, le cas échéant, téléphoner au 06 26 02 51 36, en laissant un message sur le répondeur.

IX- Pour résumer, quels sont les principaux avantages d'effectuer sa formation à ISUPNAT ?

- ✓ L'expérience d'Alain Rousseaux et de son équipe d'enseignants
- ✓ Une formation globale et structurée associant théorie, pratique, recherche et expérimentation
- ✓ Une souplesse dans l'organisation du cursus en fonction des acquis, du temps disponible et de la motivation de l'étudiant
- ✓ Un financement facilité : possibilité de faire financer ses études au moyen d'un prêt études auprès du CIC
- ✓ Une équipe de pédagogues et praticiens passionnés, faisant bénéficier les étudiants de leur expérience de terrain
- ✓ Une méthode d'enseignement ayant fait ses preuves et des supports de cours de grande qualité
- ✓ Un accompagnement tout au long du parcours des études et un suivi pendant et après la formation
- ✓ Un partenariat avec des professionnels du bien être, de la nutrition et de la santé, facteur d'ouverture et de dynamisme, facilitant l'installation professionnelle dès la fin du cursus
- ✓ Un engagement de qualité à travers l'affiliation de l'école à la Fédération Française de Naturopathie (FENAHMAN)
- ✓ Une éthique partagée

X- Dates des réunions de présentation de l'école en 2010

Le vendredi de 17h à 18h30

22 Janvier
26 Février
26 Mars
23 avril
21 mai
18 juin
2 juillet*
3 septembre*
17 septembre*

Dates en gras : avec la participation d'Alain Rousseaux

*sous réserve des places encore disponibles, la formation étant généralement complète avant l'été

Pour y participer, merci de vous inscrire par mail sur isupnat@orange.fr (nombre de places limitées)

Adresse de la présentation: Le centre Naturellement
83 bis rue Lafayette
75010 Paris (Métro : Poissonnière)
01 42 85 70 58